

Les parents d'élèves s'inquiètent et s'interrogent

La rentrée 2022 officialisera la fermeture d'une classe au sein du Regroupement pédagogique intercommunal qui compte six classes sur deux sites, Almenêches et Surdon.

Avec 106 élèves répartis en six classes, la décision de fermeture d'une classe à Macé, à la rentrée prochaine, annoncée par l'Inspection d'académie, n'a pas été véritablement une surprise : « Avec ces chiffres, on s'y attendait, même si on le regrette. La crise sanitaire a probablement reculé l'échéance. On ne conteste pas cette décision », précisent les représentants des parents d'élèves au sein du conseil d'école, Natacha Herbinrière, Laëtitia Planchenault, Marie Sabot, John Lainé et Gaëlle Lestoquoy. La particularité du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) d'Almenêches est de compter deux sites d'enseignement : l'un à Almenêches avec quatre classes, dans des bâtiments neufs et le second à Surdon, à 5 km avec deux classes (commune de Macé) donc deux enseignants.

Quelle classe fermer ?

Plusieurs scénarios se posent alors avec la fermeture de cette classe ? Ramener tous les jeunes dans la nouvelle école et fermer Surdon ? Poursuivre avec deux classes à Surdon et donc en supprimer une dans la nouvelle école ? Garder une seule classe à Surdon ?

« Devant ces interrogations, nous avons réalisé un sondage auprès des parents au mois de mars. Nous avons obtenu soixante-trois réponses : cinquante-deux familles ont sollicité un regroupement de tous les jeunes à Almenêches, huit souhaitent le maintien de l'école à Surdon, trois familles ne se sont pas prononcées. »

Après l'annonce du plébiscite, les parents d'élèves regrettent l'abandon des élus qui « ne viennent plus aux réunions. On demande un dialogue ! L'école de Surdon est amiantée, dangereuse, avec une cantine et ses plats préparés par un prestataire extérieur (à l'inverse du restaurant scolaire d'Almenêches). Nous avons sollicité, à plusieurs reprises, une rencontre avec M. Fontaine et les différents acteurs du dossier : sans suc-

cès. On nous ignore totalement. Fermer la classe à Almenêches serait un non-sens, une ineptie : mais écoute-t-on l'avis des parents ? »

Pas d'invitation pour les parents d'élèves

La décision ne peut être prise que par la Communauté de communes des Sources de l'Orne qui a la compétence scolaire. Christian Leloup, vice-président de la commission scolaire au sein de la CDC, annonce : « J'ai invité tous les protagonistes du dossier le 2 mai. Car il faut prendre en compte toutes les conséquences de la décision à prendre : au niveau du personnel, de la pédagogie... Le conseil municipal de Macé entérinera la décision de la CDC. »

Le conseil des parents d'élèves réagit, surpris : « **Nous n'avons pas reçu d'invitation pour cette date, preuve qu'on nous tient complètement à l'écart du dossier.** »



De gauche à droite : les parents d'élèves du conseil d'école, Natacha Herbinière, Laëticia Planchenault et John Lainé. Ouest-France